



## **CCTP – Cahier des Clauses techniques Particulières = Cahier des charges**

**Projet : Récit vivant de la transition**

**Animation d’ateliers radiophoniques  
jeunesse et mise en place d’une  
gouvernance jeune**

**Référence consultation : 2026-JT-RVT-Jeunesse**

**Marché en procédure adapté**

**Marché de services (prestations intellectuelles)**

**Soumis au code des marchés publics, au CCAG PI, CCAP PI**

**La date est l’heure limite de dépôt est fixée au 21/05/2026**

**Maitrise d’ouvrage :**

**Syndicat Mixte d’aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional  
Corbières-Fenouillèdes.**



Le Parc est financé par



## Table des matières

1. Dispositions générales.....	3
1.1 Contexte.....	3
2. Objet du marché.....	5
2.1 Situation du développement culturel en Corbières-Fenouillèdes.....	6
2.2 Présentation du projet Récit vivant de la transition.....	7
2.3 Moyens et déroulé (calendrier).....	8
2.4 Collectif de chercheurs associés au projet – information.....	9
2.5 Synthèse des éléments du diagnostic exploratoire et partenariale.....	10
2.6 Points d'intervention jeunesse : partenariats et spécificités par zone (phase 1).....	13
3. Définition détaillée des prestations à réaliser.....	17
3.1 Mission 1 : Animation d'ateliers radiophoniques jeunesse.....	17
3.2 Mission 2 — Mise en place d'une gouvernance jeune – Projet « Récits vivants de la transition ».....	20
3.3 Synthèse des livrables attendus.....	21
3.4 Formats recommandés pour les fichiers audio « podcast ».....	22
4. Conduite et pilotage de l'action.....	23
4.1 Conduite et pilotage de l'action – équipe projet.....	23
4.1 Le cercle stratégique.....	23
4.2 Le cercle technique.....	24
4.3 Le cercle jeune.....	24
5. Conditions et réalisation de la prestation d'animation.....	26
5.1 Coordination avec la communication du projet (marché communication dédié).....	26
5.2 Mentions obligatoires des financeurs (logos / blocs institutionnels).....	27
5.3 Articulation avec la mission Prestations artistiques et culturelles : collecte, médiation et résidences de territoire.....	28



# 1. Dispositions générales

**« Le bien ne réside pas dans la consommation illimitée, mais dans la maîtrise de nos besoins. »**

*(Résumé de pensée issue de La convivialité, 1973) - Ivan Illich – Philosophe autrichien, critique des institutions modernes*

## 1.1 Contexte

Le Syndicat Mixte de gestion et d'aménagement du Parc naturel Régional Corbières-Fenouillèdes (dont les membres sont la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée, les Départements de l'Aude et des Pyrénées Orientales, les EPCI et les communes) veille à l'application de la Charte du Parc et met en œuvre des actions opérationnelles sur des thématiques phares.

Le territoire du Parc s'étend sur 99 communes des Départements de l'Aude et des Pyrénées- Orientales, ce qui représente un peu plus de 178 000 ha.

Après une procédure de création d'une dizaine d'années, ponctuée de travaux du territoire et de grandes concertations pour construire la Charte du Parc, les Corbières-Fenouillèdes ont obtenu le classement en Parc naturel régional le 4 septembre 2021. Ce décret acte le lancement opérationnel des actions du PNR et l'application de la Charte pour les 15 années à venir.

Dans l'ensemble pyrénéen, les Corbières-Fenouillèdes forme un territoire singulier. Les  $\frac{3}{4}$  de la superficie sont occupés par la forêt et les milieux semi-naturels. Les terres agricoles représentent 23% de l'espace. Les altitudes oscillent entre 200m au Sud et 1 230 m (Pech de Bugarach) avec des massifs autour à 800 mètres d'altitude. Situé dans la région Occitanie, le PNR Corbières-Fenouillèdes s'établit sur un espace interdépartemental entre l'Aude (69 communes) et les Pyrénées orientales (30 communes).

La Charte engage le Parc à relever 4 défis dont découlent des orientations stratégiques se déclinant en mesures concrètes.

**L'objet de la commande s'inscrit au travers des mesures suivantes...**

1. Orientation 2.1> Viser l'autonomie énergétique du territoire en 2050  
*Mesure phare : S'engager dans une sobriété et efficacité énergétique assumée*
2. Orientation 2.2 > Renforcer la gestion durable et solidaire de la ressource en eau

*Mesure phare : Sécuriser l'alimentation en eau et soutenir les usages sobres et économes*

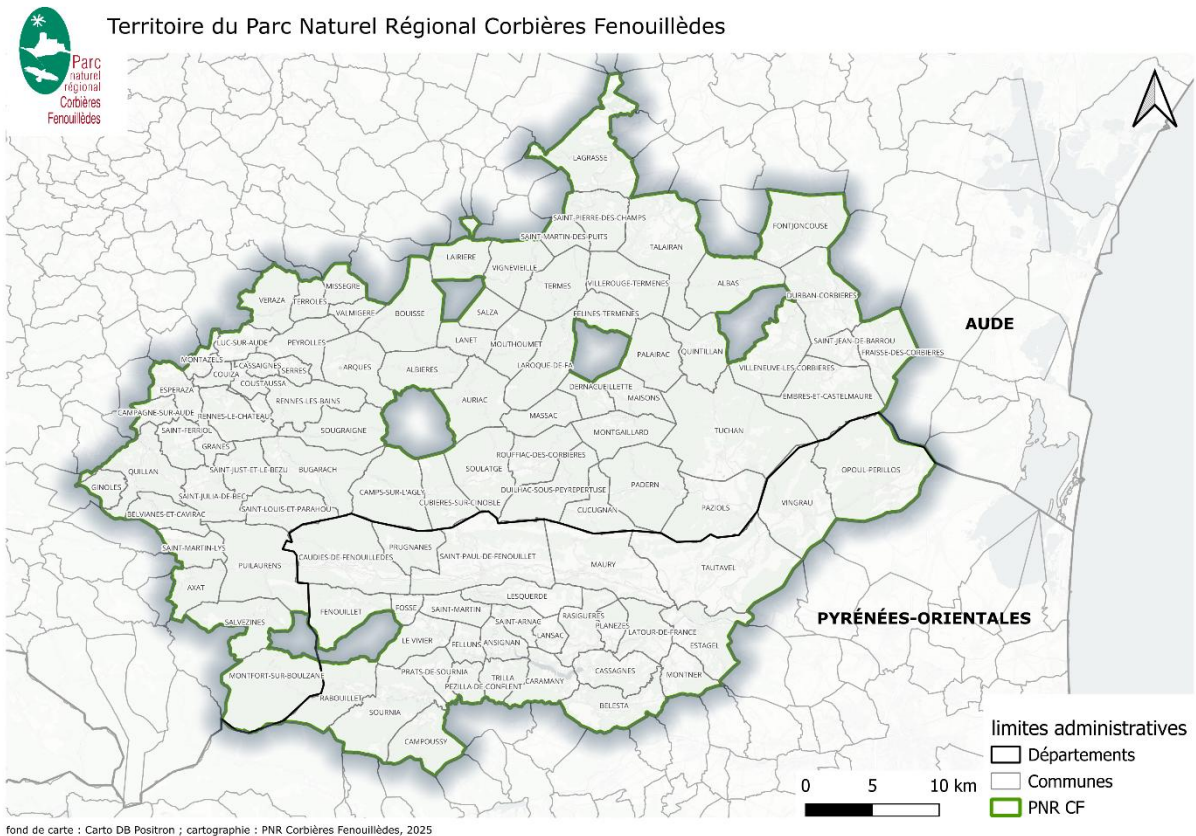
3. Orientation 1.2 > Enrichir et partager la connaissance de l'ensemble des patrimoines

*Mesure phare : développement de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)*

4. Orientation 4.1 > Expérimenter et essayer de nouvelles formes de services et d'échanges à vocation culturelle et sociale, ouverts sur l'extérieur

*Mesure phare : Partager une action culturelle ouverte et créatrices de valeurs humaines et de développement.*

**...Et dans le cadre d'un projet global qui s'intitule « Récit vivant de la transition ».**



## 2. Objet du marché

L'objet du marché est de mener une : **Animation d'ateliers radiophoniques jeunesse et mise en place d'une gouvernance jeune**

Cela consiste à mettre en œuvre, avec et pour les jeunes, un programme de séances radiophoniques en milieu scolaire mais hors temps scolaire, en lien avec le projet « Récits vivants de la transition », et de favoriser leur implication durable dans le projet (via un dispositif de suivi/avis et, le cas échéant, de co-décision pour la phase 3 action coup de pouce). Ce volet est important pour le Parc car il vise à donner une place réelle à la parole et aux actions des jeunes sur l'eau, l'énergie et les modes de vie, en partant de leur vécu et de leurs formes d'expression, tout en reconnaissant qu'ils ne sont pas spontanément « captables » ou déjà engagés : l'enjeu est donc de construire avec eux, au plus près de leurs rythmes et de leurs lieux de confiance (cadres scolaires et extrascolaires), plutôt que de leur demander de s'adapter aux contraintes des institutions et des partenaires.

Les candidats pourront répondre seuls ou en groupement (solidaire ou conjoint) et proposer, le cas échéant, une répartition des interventions par territoire et/ou par structure. Les modalités de présentation des offres, les conditions de candidature (forme du groupement, mandataire, éventuelle sous-traitance, variantes et organisation proposée) sont précisées dans le Règlement de la consultation (RC).

Les ateliers radiophoniques pourront se dérouler **au sein d'établissements scolaires** lorsque cela facilite l'accès aux jeunes et l'organisation locale. Dans tous les cas, les interventions seront organisées **exclusivement hors temps scolaire**, en articulation avec les équipes éducatives et/ou des partenaires extrascolaires (structures jeunesse, accueil ados, ALSH, associations). À titre indicatif, ces interventions pourront être positionnées **sur des créneaux entre 12h30 et 14h du mercredi, certains jeudis**, et, si nécessaire, **sur des week-ends**, selon les disponibilités des établissements, des partenaires et des publics. Le calendrier précis sera défini conjointement afin de garantir une mise en œuvre fluide et adaptée aux contraintes locales (voir calendrier en annexe du règlement de consultation).



## 2.1 Situation du développement culturel en Corbières-Fenouillèdes

Le territoire du Parc se situe sur une triple ligne de frontières qui imprime de forts marqueurs dans l'espace et les paysages :

- Ce territoire rural est un bastion avancé de l'Est des Pyrénées qui s'étend vers le Nord en direction des contreforts du Massif central. Le patrimoine géologique, formant des reliefs très contrastés, est l'une des composantes majeures du Parc (générant des écosystèmes variés de premier intérêt). Les instances du Parc ont décidé d'engager une réflexion quant à l'élaboration d'une candidature au label UNESCO Géoparc. Ce riche substrat géologique abrite des témoignages paléontologiques et préhistorique d'un intérêt majeur.
- Territoire de frontière politique, il fut très convoité au fil des siècles notamment par les Comtes de Toulouse ou le Royaume d'Aragon. Les citadelles du vertige illustrent avec force la ligne de fortification et de défense du Royaume de France au Moyen-âge tout comme les tours, ou bien les bornes-frontières. Cette zone de conflits importante se pacifie grâce au Mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne, Marie Thérèse.
- Il s'agit d'une zone tampon où deux cultures régionales se rencontrent véhiculées par deux langues romanes cousines : l'Occitan et le Catalan.

La Compétence « culture » est partagée entre l'État, la Région et les Départements. L'accès à la culture et aux pratiques culturelles représente un élément fort pour la population qui a choisi de vivre dans ce territoire relativement éloigné des « grands centres culturels ». L'accès aux pratiques culturelles est inégal sur le territoire, à la fois en fonction des disciplines, mais également des secteurs. Néanmoins, des réseaux, des équipements sont bien présents et tentent d'irriguer le territoire : 13 espaces « cinéma », 3 écoles de musique, un réseau de lecture publique dense, 1 espace de diffusion spécifique pour le spectacle vivant à Quillan, ...

En période estivale (essentiellement), mais de plus en plus tout au long de l'année, le territoire s'anime et offre une palette de festivals, de fêtes à l'initiative des collectivités locales, associations, acteurs économiques. Ceux qui ont acquis une notoriété, en fidélisant le public, ont un rayonnement départemental, voire interdépartemental. Les intercommunalités prennent peu à peu des compétences culturelles relatives à la création d'équipements culturels et/ou aux actions culturelles d'intérêt communautaire, qui sont à déployer. Ce domaine est en cours d'organisation. Un des enjeux est l'articulation entre équipements et services localisés et l'ensemble du territoire. Les dynamiques associatives constituent un ressort essentiel de l'action culturelle. Les très nombreuses structures et

organisations culturelles réparties sur l'ensemble du territoire méritent d'être encore davantage valorisées, soutenues, mises en réseau, ...

Le Fenouillèdes est la seule partie du département des Pyrénées-Orientales de langue Occitane, ce qui constitue un élément important de cohérence avec la partie audoise du territoire. En termes linguistique, le territoire est une zone de contact entre deux langues (94 communes occitanes et 5 catalanes).

La compétence culture ne fait pas partie des compétences obligatoires pour les communautés de communes. A l'échelle du Parc, les sept EPCI ont adopté des positions diverses allant d'aucune prise de compétence culturelle (Agly Fenouillèdes) à des compétences importantes (Limouxin et Région Lézignanaise Corbières-Minervois).

## 2.2 Présentation du projet Récit vivant de la transition

« Récit vivant de la transition » est un projet visant à animer le territoire du Parc sur les thématiques de l'énergie et de l'eau par une approche de sobriété des ressources en s'appuyant sur les outils de la médiation artistique et culturelle ainsi que ceux de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD).

Ce projet s'inscrit dans une logique de financements croisés, entre l'appel à projets de l'ADEME « Changement de comportements vers plus de sobriété » et une demande en cours au titre du programme LEADER, en lien avec la fiche-action n° 3 du GAL Corbières-Salanque Fenouillèdes et Méditerranée et la fiche-action n° 1 du GAL Haute Vallée de l'Aude, couvrant le territoire du Parc.

Cela part d'une conviction simple : sur le territoire, la sobriété n'est pas seulement une affaire technique ou de « bons gestes ». C'est une démarche parfois individuelle ou collective, ancrée dans les réalités locales, qui se construit aussi par la culture, les récits, la mémoire et l'expérience sensible.

Le projet vise à transformer les initiatives, les pratiques et les représentations locales en un récit partagé, vivant et mobilisateur, capable de relier les enjeux de transition énergétique, d'usage de l'eau et d'adaptation au changement climatique à ce qui fait l'identité du territoire : ses patrimoines, ses habitants, ses talents, ses formes d'expression. Il s'appuie sur une logique de transversalité (culture – éducation populaire – cohésion sociale), assumée comme un levier stratégique par le schéma culturel territorial finalisé en 2024, et s'inscrit dans la volonté du Parc d'expérimenter et d'essayer de nouvelles formes de services et d'échanges à vocation culturelle et sociale.



## Objectifs

- Collecter et mettre en valeur les représentations locales des sobriétés (récits, pratiques, mémoires, perceptions).
- Relier les enjeux techniques (eau, énergie) à des récits sensibles, situés et partagés.
- Expérimenter des formes artistiques et participatives fédératrices (résidences, créations hybrides, médiations).
- Favoriser des changements de comportements concrets sur le territoire, en s'appuyant sur l'appropriation citoyenne.

## Enjeux

- Renforcer une approche systémique de la sobriété, au croisement des besoins écologiques (eau, climat, biodiversité), des capacités éducatives (éveil, formation, coopération) et de la richesse culturelle (patrimoines, récits, arts vivants).
- Faire de la transition un objet culturel et politique, porteur d'émotions, de sens, de débat et d'engagement.
- Consolider la cohésion territoriale par la valorisation des patrimoines immatériels.
- Produire des imaginaires nouveaux de la sobriété, susceptibles d'embarquer durablement habitants, jeunes, acteurs socio-économiques et élus.

## 2.3 Moyens et déroulé (calendrier)

Le projet se déploie en 4 phases progressives :

- Phase 0 (oct. 2025 → fév. 2026) : **Diagnostic exploratoire & partenarial mené par le Parc**  
*Rencontres, repérage des dynamiques, besoins et freins, cartographie des initiatives/partenaires, définition des territoires pilotes, formats, principes éthiques et premiers arbitrages.*
- **Phase 1 (septembre 2026 → été 2027) : Collecte / cueillette & premières animations**  
*Déploiement d'une collecte « sensible » par unités territoriales, établissements scolaires et/ou périscolaire, premiers temps publics.*
- Rôle des jeunes : collecter des récits grâce à l'outil radio lors des séances. Ils peuvent également être interviewés eux-mêmes
- **Phase 2 (mars-juin 2027) : Résidences de territoire & création / restitutions**  
*Résidences participatives sur deux secteurs (1 Aude / 1 Pyrénées Orientales), co-créations et médiations, restitutions, évaluation et capitalisation.*

Rôle des jeunes : les jeunes (sur la base du volontariat) participent à la résidence de territoire participative sur un volet prévu par les artistes. Il y aura un lien entre le passage de la phase 1 et de la phase 2 en résidence (une partie de la résidence pourra avoir lieu avec les partenaires jeunes extrascolaires).

- **Phase 3 (2028) : Actions « coup de pouce »**

*Dispositif de soutien financier en montant une « commission de financeurs » et accompagner entre 10–15 actions issues du processus, pour engager des actions concrètes autour de la sobriété (eau/énergie avec approche culture ou EEDD), de la résilience et de l’adaptation au changement climatique.*

Rôle des jeunes : Création d’un jury jeune afin qu’ils puissent participer à la sélection des projets. Les jeunes définiront des critères d’évaluation pour sélectionner les projets. Ils pourront également présenter leurs propres projets s’ils ont des idées.

## 2.4 Collectif de chercheurs associés au projet – information

Le projet s’appuie sur un **collectif resserré de chercheurs** mobilisés pour renforcer la robustesse, l’éthique et l’impact du projet Récits vivants de la transition (eau/énergie), en particulier sur la compréhension des **freins / leviers du passage à l’acte** et sur l’objectivation de ce qui « fonctionne » dans une démarche par les récits.

- **Territoires ruraux / coopération / dynamiques locales** : Laurence Barthe (UT2J / LISST), membre du Conseil scientifique du Parc – **pilotage et coordination du collectif** (interface Parc / chercheurs / artistes).
- **Sobriété / imaginaires / changement de comportements** : Barbara Nicoloso (Association Virage Énergie).
- **Eau / gouvernance / conflits d’usage** : Sylvain Barone (INRAE, UMR G-EAU).
- **Transition énergétique / scénario de prospective** : Institut & Association négaWatt.
- **Territoire ruraux / Dynamique culturelle / transition socio-écologique** : Mariette Sibertin-Blanc est **enseignante-chercheuse en géographie à l’Université Toulouse – Jean Jaurès**, rattachée aux travaux du LISST.

### 2) Finalité scientifique : pourquoi ce collectif ?

- **Approche ADEME « changement de comportements »** : documenter freins/leviers **sans transformer la sobriété en injonction morale**, ni produire un discours culpabilisant.
- Enjeux complexes (« sujets difficiles ») : habitudes, confort, contraintes matérielles, inégalités, représentations, conflits d'usage → nécessité d'un **regard pluridisciplinaire** (socio, psycho sociale, gouvernance, territoires, culture).
- Assurer une **trajectoire crédible** du récit vers l'action : rendre visible ce qui déclenche l'adhésion, la confiance, l'envie d'essayer, et ce qui bloque.

Dans le cadre du présent marché « **Animation d'ateliers radiophoniques jeunesse et mise en place d'une gouvernance jeune** », l'intervention de ce collectif n'a pas vocation à « faire cours » ni à surplomber la parole des jeunes. Elle vise au contraire à **outiller** les ateliers radiophoniques et la gouvernance jeune, en apportant des repères simples, situés, et directement utilisables par le prestataire et par les jeunes.

## 2.5 Synthèse des éléments du diagnostic exploratoire et partenariale

Le **diagnostic exploratoire et partenarial** a été mené sur une **séquence resserrée de mi-octobre 2025 à fin janvier début février 2026**, avec des entretiens conduits entre le **14/10/2025 et le 20/02/2026**. La démarche a été conçue comme une enquête **pragmatique et sensible**, visant à prendre le territoire « tel qu'il parle » (réseaux, lieux, manières de nommer les enjeux, adhésions et résistances) et à **co-construire les bases du cahier des charges** au plus près des dynamiques locales (éviter une démarche « hors sol »).

Sur le plan méthodologique, le diagnostic s'est appuyé sur : **(1)** une cartographie initiale des acteurs, **(2)** un échantillonnage raisonné complété par une logique de recommandations « boule de neige », **(3)** des **entretiens semi-directifs bilatéraux** (majoritairement réalisés sur site, complétés par des visio avec des acteurs institutionnels/réseaux), **(4)** une veille d'initiatives et de personnes ressources. Au total, **52 structures et personnes ressources** ont été rencontrées ; la majorité des échanges a été conduite **en présentiel (31)**, complétée par **des visio-conférences (19)**. La dynamique d'enquête se répartit sur **octobre (5), novembre (14), décembre (18) et janvier (13)**.

Le corpus a permis de qualifier les **conditions d'implication** (intérêt, contraintes, capacités d'accueil, rôle possible dans le projet) et d'identifier des relais / lieux potentiels. Point d'attention : pour la famille « institution/décisionnel », les



entretiens ont été menés principalement avec des **techniciens** (services, directions, chargés de mission), **sans entretiens en présence d'élus**. Les livrables incluent un rapport diffusable et un livrable technique interne (tableur d'analyse et comptes rendus), représentant **environ 200 pages** de matière d'entretiens.

## 1) Posture et langage : condition de réussite

- Sur le territoire, la transition n'est pas un sujet abstrait : elle se vit au quotidien, dans les contraintes, la fatigue, les inégalités et les arbitrages concrets. Le projet est donc attendu avant tout comme un dispositif d'écoute, de mise en récit et de reconnaissance des expériences vécues, et non comme un message descendant.
- Le territoire présente une forte sensibilité aux registres injonctifs ou culpabilisants. Cela suppose d'adopter une posture non prescriptive, non donneuse de leçons, en privilégiant des entrées par les pratiques, les récits situés et les réalités concrètes du quotidien.
- Le terme de « sobriété » ne constitue pas toujours le vocabulaire spontané des habitants ou des acteurs rencontrés. Les portes d'entrée locales passent plus volontiers par des notions telles que l'économie des ressources, l'adaptation, le partage, les contraintes, la justice ou encore le quotidien.

Le projet n'a donc pas vocation à définir une fois pour toutes ce que serait la sobriété, mais plutôt à faire émerger les récits, représentations et significations qui lui sont associés dans les différents contextes de vie.

L'enjeu n'est pas seulement de demander : « que veut dire la sobriété ? », mais plutôt de repérer :

- qui parle ;
- depuis quelle expérience ;
- avec quelle émotion dominante ;
- vers quel horizon ;
- et avec quelle place accordée au collectif.

Autrement dit, la sobriété doit être abordée comme un mot-carrefour, révélateur de visions du monde, de rapports au territoire, aux ressources et aux autres.

## 2) Eau : un sujet matériel, sensible et lié au changement climatique

- Les enjeux liés à l'eau s'inscrivent dans un contexte de changement climatique, qui accentue les tensions sur la ressource et les conflits d'usage. Ces questions relèvent de choix des organes et autorités compétentes, avec des tensions parfois qui peuvent resurgir dans différents espaces de



discussions. . Cela invite à une attention particulière dans le choix des mots, des formats de dialogue et de médiation, afin d'éviter toute polarisation involontaire. Des secteurs apparaissent comme particulièrement vulnérables (ex. Orbieu-Berre, territoire perçu comme fragile face aux sécheresses du fait de l'absence de réserve structurante) et certains points de collecte portent une mémoire récente d'évènements (incendies).

### 3) Territoires sensibles : après-incendie / récits fragiles

- Sur certains secteurs (notamment **Durban**), le diagnostic relève une **mémoire du feu** encore vive (fatigue, traumatisme, perte, colère, impuissance) : nécessité d'une **temporalité juste**, de précautions sur la collecte et de ne pas « instrumentaliser » un évènement récent.

Des enjeux spécifiques ont été identifiés sur certains points de collecte. Il ne s'agit pas de scinder les thématiques — la démarche restera transversale sur l'ensemble des sites (sobriété énergétique, économie d'eau, compréhension des enjeux, pratiques du quotidien). En revanche, certains territoires cumulent des marqueurs forts mis en évidence par les entretiens : présence d'acteurs de l'eau très mobilisés (syndicats de bassin), tensions d'usages et de gouvernance, vulnérabilités hydriques, mémoire récente des incendies, ou encore débats émergents autour de solutions techniques (transferts, « tuyaux », arbitrages). L'objectif est simplement de rendre visible cette réalité territoriale, telle qu'elle s'exprime dans le corpus, pour que les médiateurs artistiques puissent l'intégrer avec justesse (temporalité, sensibilité, vocabulaire, formats, précautions sur les récits sensibles).

#### Points de collecte où les enjeux « eau / résilience / post-incendie » ressortent fortement (Aude)

- **Durban-Corbières** : eau / résilience, territoire marqué par l'après-incendie (mémoire, sensibilité, attention aux mots et aux formats).
- **Lagrasse** : eau / résilience, enjeu de mémoire et d'adaptation (récits d'évolution des pratiques, rapport au vivant).
- **Mouthoumet** : eau – **Orbieu & Berre**, perceptions d'assèchement durable et enjeux de « fonctionnement naturel » des cours d'eau (représentations, place du bois en rivière, restauration).
- **Duilhac-sous-Peyrepertuse** : eau – enjeu de "faire corps" à l'échelle du bassin versant (solidarités / partage / récits d'interdépendance).

#### Points de collecte où les enjeux « eau / tensions d'usages / gouvernance / sécheresse » ressortent fortement (Pyrénées-Orientales – bassin de l'Agly)

- **Saint-Paul-de-Fenouillet / Vallée de l'Agly** : tensions et arbitrages liés à la sécheresse (eau potable, usages agricoles, perception du « risque » et



du partage), avec un contexte où certaines tensions peuvent rester peu visibles mais structurantes.

- **Estagel / Agly aval** : vulnérabilité des secteurs viticoles et enjeux de sécurisation hydrique dans un contexte de raréfaction ; attention aux récits de pertes, d'adaptation et de « limites » des solutions techniques.
- **Sournia / Haut-Fenouillèdes (amont Agly)** : marqueurs d'éloignement / « écarts », vulnérabilité des milieux amont (assecs, fragilisation du vivant).
- **Opoul-Périllos** : eau / résilience, contexte post-incendie 2024 et vulnérabilité locale ; importance des récits « mémoires du feu » et de la manière dont l'eau est pensée après incendie (pratiques agricoles, paysages, usages).

**Repère transversal (PO, bassin de l'Agly)** : plusieurs entretiens soulignent que le bassin de l'Agly peut être un terrain sensible en matière de gouvernance et de partage de la ressource en eau (débat « tuyaux / transferts / partage ») : cela appelle une vigilance sur la posture, le vocabulaire et les formats de mise en discussion.

## 2.6 Points d'intervention jeunesse : partenariats et spécificités par zone (phase 1)

La mission « **Animation d'ateliers radiophoniques jeunesse et mise en place d'une gouvernance jeune** » se déploie sur **5 zones d'intervention** identifiées, en lien avec des établissements scolaires et/ou des structures jeunesse péri- et extrascolaires. Le prestataire ou son groupement s'appuiera sur ces partenariats existants et pourra, si nécessaire, proposer des relais complémentaires, en accord avec le Parc.

**NB** : le travail radiophonique vise prioritairement l'expression, l'éducation aux médias et la collecte de récits par les jeunes. Il n'a pas vocation à mobiliser les jeunes au même niveau d'implication artistique que la collecte « habitants », mais il doit permettre des **passerelles** (restitutions conjointes, mise en dialogue, réutilisation des matériaux).

### **Zone 1 – Couiza (Aude)**

- **Structures partenaires** : Collège de Couiza (éco-délégués, web-radio) ; **AREP Accueil Ado**

- **Spécificités / appuis** : l'association **La Claranda** intervient déjà en milieu scolaire sur ce secteur : des ponts pourront être recherchés (mise en cohérence des approches, mobilisation, formats partagés).

#### **Zone 2 : Quillan (Aude)**

- **Structures partenaires** : Lycée et Collège de Quillan (éco-délégué)
- **Spécificités / appuis** : En construction

#### **Zone 3 – Mouthoumet (Aude)**

- **Structures partenaires** : Centre social **ADHCO** (public des familles et des jeunes via l'accueil de loisirs, avec articulation possible avec l'école ; lien possible avec l'APAJH (à confirmer).

#### **Zone 4 – Durban (Aude)**

- **Structures partenaires** : **SIVOM des Corbières** – centre de loisirs Durban-Corbières.
- **Articulation territoriale** : si la zone de collecte « Durban-Corbières » est retenue/confirmée avec une orientation « enjeux eau / post-incendie », des ponts pourront être construits avec le **café associatif An Nou Ay** (lieu ressource et d'animation locale), afin de relier expression jeunesse et récits habitants.

#### **Zone 5 – Saint-Paul-de-Fenouillet (Pyrénées-Orientales)**

- **Structures partenaires** : Collège de Saint-Paul-de-Fenouillet (classe(s) ciblée(s) niveau 5e) et **Hub Léo Lagrange** (jeunesse 11–15 ans, mêmes élèves que ceux du collège + 2 jeunes 16-18 ans travaillant déjà avec les collégiens), Syndicat du train rouge (interview en utilisant le train avec les jeunes).
- **Spécificités territoriales à intégrer (pas obligatoire) : entrée « eau » possible / bassin versant de l'Agly** (enjeu amont/aval, partage et arbitrages d'usages). Cela nécessite une approche prudente, non polarisante, et bien contextualisée (en appui avec les ressources du Parc et, si besoin, avec le collectif de chercheurs).

#### **Valorisation et usage des matériaux collectés**

L'ensemble des productions audio réalisées par les jeunes (témoignages, interviews, micro-trottoirs, paysages sonores, capsules, émissions) constitue un **corpus de matériaux** intégré au projet global. Ces contenus ont vocation à être **réutilisables comme matériaux de création** lors de la phase 2 (résidence par les artistes médiateurs), dans le respect du cadre de consentement, des autorisations de diffusion et des règles d'éthique définies avec le Parc et les structures encadrantes.

#### **Articulation avec les artistes (phase 1 : milieu scolaire + réutilisation des audios)**

Dans la phase de collecte, il est prévu que les **artistes titulaires du marché de médiation artistique et culturelle** puissent intervenir **en milieu scolaire** sur



**une à deux séquences** (selon calage avec les établissements et l'organisation des ateliers). Ces séquences viseront à créer des **ponts concrets** entre la collecte « jeunes » (ateliers radio) et la collecte « habitants », en renforçant la cohérence de posture (écoute, récit situé, non-injonction), et en permettant des formats croisés (ex. temps d'écoute, mini-restitution, enquête sonore accompagnée).

Par ailleurs, l'ensemble des productions et matériaux audio réalisés dans le cadre des ateliers radiophoniques (témoignages, interviews, micro-trottoirs, paysages sonores, capsules) intégrera le **corpus global** du projet. Ces matériaux ont vocation à être **mobilisés par les artistes** comme **matière de création** lors de la phase 2 (résidence), dans le respect des règles d'éthique, de consentement et des autorisations de diffusion définies avec le Parc et les structures encadrantes.

Le secteur de Duilhac-sous-Peyrepertuse fait l'objet, dans le cadre du projet global « **Récits vivants de la transition** », d'une articulation spécifique avec la programmation **re-connexion-s** portée par le **Département de l'Aude**. Sans constituer une zone d'intervention jeunesse autonome à ce stade, cette dynamique pourra être prise en compte par le titulaire lorsqu'elle crée des opportunités de passerelles entre expression des jeunes, récits du territoire et interventions artistiques, en lien avec le Parc et les partenaires concernés.

Pour information voici les 10 zones de collectes :

<b>Pôle de collecte</b>	<b>Dép</b>	<b>Rayonnement possible</b>	<b>Partenaires à proximité (identifiés)</b>
<b>Quillan</b>	Aude (11)	Haute Vallée de l'Aude (communes autour de Quillan / vallée amont-aval)	Collège-Lycée Pro de Quillan ; Ciném'Aude ; Association La Claranda ; Les P'ti Deb (lien jeunes) ; <i>(Autres appuis possibles : Espace Cathare, centrale hydroélectrique, Fondation Apprentis d'Auteuil...)</i>
<b>Couiza</b>	Aude (11)	Aude médiane / mobilités de vallée (communes autour de Couiza-Espérasa-Rennes...)	Collège de Couiza ; Association La Claranda ; Le Cerf-volant & Sème le vent (Serres) ; Causes Communes 11 (Luc-sur-Aude) ; AREP Accueil Ado ; Les Imaginaires en transition...
<b>Lagrasse</b>	Aude (11)	Orbieu / Corbières nord (communes du	Centre culturel Les Arts de Lire ; Maison du Rollier (Val de Dagne)



<b>Pôle de collecte</b>	<b>Dép</b>	<b>Rayonnement possible</b>	<b>Partenaires à proximité (identifiés)</b>
		Termenès-Val de Dagne...)	; tiers-lieux agroécologiques (Saint-Auriol...)
<b>Mouthoumet</b>	Aude (11)	Hautes Corbières intérieures (zone très rurale et de relief)	Euroculture en Corbières ; Radio Caillasse ; Commune / Friperie ; Centre social ADHCO, APAJH
<b>Durban-Corbières</b>	Aude (11)	Corbières orientales / axe vers littoral	Café associatif An nou Ay ; SIVOM des Corbières (enfance-jeunesse). ( <i>Appuis possibles : Tiers-lieu Beauregard / lien prévention incendie...</i> )
<b>Duilhac-sous-Peyrepertuse</b>	Aude (11)	Corbières sud / vallées (Cucugnan-Padern-Paziols-Tuchan...)	Sanglier à Plume (Soulatgé) ; Verdouable Durable (Soulatgé) ; Département de l'Aude - site "Pays cathare" (prog culturelle) ; SIVOM des Corbières (enfance-jeunesse). ( <i>Appui possible : école de Duilhac</i> )
<b>Saint-Paul-de-Fenouillet</b>	Pyrénées-Orientales (66)	Vallée de l'Agly (amont) + communes autour	Collège de Saint-Paul ; ; SM TCPF "Train Rouge" (gare / lien Caudiès) ; Bibliothèque de Maury ; Les P'ti Deb. ( <i>Appui possible : ASA / canaux, Cinémaginaire...</i> )
<b>Estagel</b>	Pyrénées-Orientales (66)	Agly aval / porte vers Perpignan	
<b>Sournia</b>	Pyrénées-Orientales (66)	Haut-Fenouillèdes dispersé (logique des "écarts")	SM TCPF « Train Rouge » (Caudiès)
<b>Opoul-Périllos</b>	Pyrénées-Orientales (66)	Piémont / interface bassin Perpignan (Opoul-Tautavel-Vingrau...)	Association Terre de pierre (Périllos) ; animation PNR sur l'eau (collecte) ; ( <i>appui possible : Cinémaginaire...</i> )



## **Phase 2 – Résidence : continuité jeunesse et possible séquence en établissement scolaire**

La phase 2 du projet comprend une **résidence de territoire participative**, portée par les artistes et alimentée par les matériaux collectés en phase 1 (dont les productions audio issues des ateliers radiophoniques jeunesse). Afin d'assurer la continuité du volet jeunesse et de renforcer l'ancrage éducatif, il est envisagé que **certaines séquences de la résidence** puissent se dérouler **en établissement scolaire** et/ou en lien étroit avec une structure jeunesse partenaire (selon faisabilité, calendrier et accord des établissements).

Ces séquences pourront prendre la forme, par exemple :

- d'un **temps d'écoute et de mise en discussion** des matériaux audio produits par les jeunes ;
- d'un **atelier de co-écriture / montage / narration sonore** en lien avec la création en cours ;
- d'une **restitution intermédiaire** ou d'un temps public adapté, articulant productions jeunesse et démarche artistique.

Le prestataire ou son groupement du présent marché participera, en lien avec le Parc, les établissements et les artistes, au **calage des modalités** (publics, objectifs pédagogiques, contraintes d'emploi du temps, cadre de consentement et droits d'usage), afin que cette articulation renforce l'expérience des jeunes sans alourdir la charge des équipes éducatives.

## **3. Définition détaillée des prestations à réaliser**

### **3.1 Mission 1 : Animation d'ateliers radiophoniques jeunesse**

Le territoire concerné par la prestation s'appuie sur des interventions attendues avec les structures suivantes par département :

**Les niveaux et effectifs sont donnés à titre indicatifs et seront amenés à évoluer et seront calibrer à la réunion de lancement avec le prestataire ou son groupement.**

Zone département des Pyrénées Orientales :

- Collège de Saint-Paul-de-Fenouillet (classes de 5e, ~30 élèves) et structure jeunesse associée (Hub Léo Lagrange, 2 jeunes de 16-18 ans en service civique viendront compléter le groupe de collégiens). Les ateliers auront lieu simultanément avec les jeunes/élèves des deux structures, les jeunes du Hub Léo Lagrange ayant déjà l'habitude de faire des ateliers avec les collégiens sur du temps périscolaire. Au vu du nombre d'effectifs élevé, il sera nécessaire de répartir les jeunes en sous-groupes encadrés par des adultes (enseignants, animateurs...) ;

Zone département de l'Aude :

- Collège de Couiza (éco-délégués ~30 + 15 à 20 jeunes web-radio entre 11 et 15 ans) et AREP Accueil Ado (~15 jeunes de 11 à 18 ans). Les ateliers auront lieu simultanément avec les deux publics, de préférence le percredi après-midi. Au vu des effectifs, les jeunes seront répartis en sous-groupes encadré par des adultes (enseignants, animateurs...) ;
- Collège et lycée technique de Quillan (éco-délégués du collège 16 et du lycée 15, soit ~30 jeunes entre 11 et 18 ans) en un seul groupe mixte entre collégiens et lycéens à répartir entre sous-groupes également ;
- Centre social ADHCO de Mouthoumet (effectif à confirmer et public à confirmer mais sera arrêté avant l'attribution des marchés) ;
- SIVOM des Corbières ayant des centres de loisirs à Villesèque-les-Corbières et Durban-Corbières (SIVOM 10 enfants maximum de 7 à 11 ans).
- 

### **Gouvernance – rencontre territoriale de lancement (présence requise)**

Le Parc prévoit également **deux réunions de lancement complémentaires**, conçues sous la forme de **temps d'animation culturelle** (spectacle, théâtre etc.) ouverts et ancrés localement, qui se tiendront **très probablement à l'automne 2026** avec l'appui d'association locale (dates à caler collectivement avec les partenaires territoriaux). La **présence des titulaires** des marchés concernés est **requis** sur ces deux rendez-vous. Ces temps auront pour objectif de consolider l'adhésion locale, de partager les premières orientations artistiques.

Le **prestataire** (ou le *groupement attributaire*) conçoit et anime un **parcours d'ateliers radiophoniques** auprès de publics jeunes, **avec les structures partenaires identifiées (5 zones)**, visant à :

- **former et outiller les jeunes** pour qu'ils soient en capacité de **recueillir eux-mêmes des récits** (interviews, micro-trottoirs, témoignages) sur

l'eau, l'énergie et les modes de vie, en partant de leur vécu (sans posture injonctive) ;

- développer des compétences de **prise de son, conduite d'entretien, écriture, montage et écoute critique** ;
- accompagner la **production de contenus audio** (capsules, reportages, émissions, formats courts) et l'organisation de **temps de restitution** en lien avec les artistes (voir ci-après).

### **Attendus pédagogiques et méthodologiques**

Le **prestataire** (ou le *groupement attributaire*) devra :

- proposer un **déroulé type** (séquençage, objectifs par séance, méthodes d'animation), adaptable selon les structures et contraintes ;
- mettre en place des modalités favorisant la **participation effective** et l'inclusion ;
- assurer un cadre de travail respectueux et sécurisant : **droit à la parole**, consentement, règles collectives, anonymisation si nécessaire, et prise en compte des autorisations de diffusion pour les mineurs (en lien avec les structures) ;
- accompagner les jeunes à toutes les étapes : **préparation des questions**, choix des personnes à interroger, conduite d'entretien, écoute des rushes, sélection, montage, mise en forme finale ;
- privilégier une approche « **avec les jeunes** » : co-construction des sujets, des formats et des modalités de restitution, plutôt qu'un format imposé.

Pour rappel les ateliers radiophoniques s'inscrivent dans une démarche d'**éducation populaire** : ils visent à permettre aux jeunes d'enquêter, de questionner et de mettre en récit leur territoire à partir de leurs propres vécus, représentations et préoccupations. Même si les thématiques « sobriété eau / énergie » structurent le projet, le titulaire ou son groupement veillera à ce que les **questionnements émergent d'abord des jeunes** (ce qu'ils observent, ce qui les étonne, ce qui les inquiète, ce qu'ils souhaitent comprendre), afin d'éviter toute approche descendante ou injonctive.

La méthode attendue repose sur :

- une phase d'**accroche et de mise en confiance** (écoute, expression, choix collectif d'angles et de formats) ;
- une démarche d'**enquête** (repérage, préparation des questions, prises de son, micro-trottoirs, interviews d'acteurs locaux dans les murs ou hors les murs) ;
- un travail de **mise en forme radiophonique** (tri, montage, écriture, voix, habillage), adapté aux capacités et au rythme du groupe ;



- des temps d'**écoute collective et de restitution**, favorisant la discussion, la pluralité des points de vue et la compréhension des enjeux sans culpabilisation.

### **Articulation avec la médiation artistique et culturelle (*marché parallèle*)**

Le **prestataire** (ou le *groupement attributaire*) devra assurer une **coordination opérationnelle** avec l'équipe du Parc et les prestataires en charge de la médiation artistique et culturelle (*marché lancé en parallèle*), afin d'articuler :

- ateliers radio (collecte par les jeunes, montage, restitution),
- interventions d'artistes sur les communes où il y a des partenaires jeunes + intervention et/ou résidence artistique en établissement,
- cohérence des restitutions et des événements.

### **Livrables attendus dans le cadre de la prestation (*minimum*)**

Le **prestataire** (ou le *groupement attributaire*) produira à minima :

- une note de cadrage par structure (objectifs, calendrier, besoins logistiques, modalités de restitution) ;
- des fiches séances / supports pédagogiques (dont un kit « mener une interview / recueillir un témoignage / règles éthiques ») ;
- des productions audio finalisées **réalisées avec les jeunes** (formats et nombre à préciser dans l'offre), avec fichiers exploitables et métadonnées simples ;
- l'animation d'au moins un temps de restitution par structure, ou inter-structures selon le scénario retenu, avec la possibilité d'envisager, dans le cadre du projet, des restitutions croisées entre différents établissements en fonction des moyens mobilisables ; on pourrait par exemple imaginer une rencontre entre les jeunes de Saint-Paul-de-Fenouillet, de Quillan et de Couiza. ;
- un bilan synthétique (quantitatif/qualitatif) : participation, compétences acquises, points de vigilance, recommandations.

## **3.2 Mission 2 — Mise en place d'une gouvernance jeune – Projet « Récits vivants de la transition »**

Le prestataire (ou le groupement attributaire) propose, met en place et anime un dispositif de participation et de gouvernance jeunesse permettant :

- d'embarquer durablement un petit cercle de jeunes en lien avec les structures partenaires ;
- d'assurer un suivi du projet dans sa globalité sur le volet jeunesse (collecte de récits, résidence/atelier artistique, productions et restitutions radiophoniques, puis prolongement vers la phase 3 « actions coup de pouce ») ;

20



**Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes**

**Cahier des charges/** Projet : Récit vivant de la transition

Animation de séquences radiophoniques en établissements scolaires et hors temps scolaire et coordination d'un groupe de jeune pour assurer un suivi du projet – avril 2026.

- de préparer et d'organiser, le moment venu, un dispositif de type « jury jeunes » (avis, priorisation, recommandations, et co-décision) dans le cadre des « actions coup de pouce » ;
- d'ajuster, si nécessaire, les modalités de mobilisation, de participation et de responsabilisation des jeunes en dialogue avec le Parc, afin de calibrer au mieux leur place dans le projet au regard des objectifs poursuivis, des moyens mobilisables et du niveau d'implication souhaité.

### **Mise en place et animation du cercle jeunes sur plusieurs phases**

Le prestataire (ou le groupement attributaire) assurera l'animation du dispositif sur une temporalité couvrant les 3 phases du projet collecte → résidence → action coup de pouce (juillet 2026 jusqu'au 1er trimestre 2028 maximum).

Dans ce cadre, il est attendu du prestataire qu'il soit en capacité non seulement de proposer une méthode de mobilisation des jeunes, mais aussi d'interroger et de prendre en compte les attentes du Parc afin d'ajuster, si besoin, le niveau, les formes et les objectifs de cette mobilisation. Autrement dit, le dispositif ne doit pas être considéré comme entièrement figé en amont : il pourra être recalibré, orienté ou précisé conjointement entre le Parc et la structure retenue, dans une logique de co-construction, de réalisme opérationnel et d'adaptation aux réalités du projet.

Préfiguration et organisation d'un « jury jeunes » pour la phase 3 « actions coup de pouce »

Le prestataire (ou le groupement attributaire) proposera et accompagnera un dispositif permettant aux jeunes de jouer un rôle structuré (jury/avis) en garantissant :

- une compréhension claire du périmètre : sur quoi les jeunes donnent un avis, sur quoi ils co-décident, ce qui relève de l'arbitrage du Parc ;
- une méthode de construction partagée de critères (grille simple et appropriable par les jeunes) ;
- un déroulé d'examen des propositions (écoute, débat, argumentation, priorisation) ;
- des modalités de traçabilité : formalisation des avis/recommandations et retour aux jeunes sur la prise en compte de leurs contributions ;
- une capacité à ajuster le rôle confié aux jeunes en fonction du niveau de maturité du projet, des attentes du Parc et des conditions concrètes de mise en œuvre, afin de garantir un cadre à la fois crédible, lisible et réellement formateur pour les participants.

## **3.3 Synthèse des livrables attendus**

### **Mission 1 – Animation d'ateliers radiophoniques jeunesse**

21



**Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes**

**Cahier des charges/** Projet : Récit vivant de la transition

Animation de séquences radiophoniques en établissements scolaires et hors temps scolaire et coordination d'un groupe de jeune pour assurer un suivi du projet – avril 2026.

### Livrables minimums attendus :

- **1 note de cadrage par structure** : objectifs, calendrier, besoins logistiques, modalités de restitution.
- **Fiches séances + supports pédagogiques**, dont un **kit « mener une interview / recueillir un témoignage / règles éthiques »**.
- **Productions audio finalisées réalisées avec les jeunes** (capsules / reportages / émissions / formats courts) : **fichiers exploitables + métadonnées simples**.
- **Animation d'au moins un temps de restitution** par structure ou inter-structures (selon scénario retenu).
- **Bilan synthétique quanti/quali** : participation, compétences acquises, points de vigilance, recommandations.

### Mission 2 – Gouvernance jeune « Récits vivants de la transition »

#### Livrables minimums attendus :

- **Note de méthodologie consolidée** (après cadrage avec le Parc et les structures).
- **Document de cadrage du dispositif** : règles de fonctionnement / charte, modalités d'avis/co-décision, principes d'inclusion.
- **Comptes rendus synthétiques** des rencontres : décisions/avis, points de vigilance, propositions.
- **Formalisation du « jury jeunes »** (le moment venu) : critères, déroulé, résultats/avis, recommandations.
- **Bilan** : participation, diversité des profils, conditions de réussite, limites, recommandations de pérennisation.

## 3.4 Formats recommandés pour les fichiers audio « podcast »

### 1) Fichier DIFFUSION (mise en ligne / partage)

MP3 (recommandé podcast)

Nom de fichier : COUIZA\_Titre\_v1.mp3

### 2) Tableau de suivi (métadonnées) pour exemple

Tableau simple à compléter pour archivage et diffusion :

Participants : prénoms ou anonymisés si besoin

Titre	Structure	Date	Durée	Participants	Lieu	Mots-clés	Accord diffusion (oui/non)



## 4. Conduite et pilotage de l'action

La gouvernance du projet Récits vivants de la transition est structurée autour de trois cercles, conçus pour articuler pilotage politique, mise en œuvre opérationnelle et participation des jeunes.

### 4.1 Conduite et pilotage de l'action – équipe projet

Le projet est piloté par la **chargée de mission Transition énergétique**, référente du projet et **interlocutrice privilégiée** des titulaires (coordination opérationnelle, calage des interventions, suivi d'exécution, consolidation des livrables).

Contact : Juliette Theveniaut [j.theveniaut@corbieres-fenouilledes.fr](mailto:j.theveniaut@corbieres-fenouilledes.fr)

La coordination technique avec les établissements scolaires et péri-scolaire sera assuré par Mélissa Bernard chargée de mission **Éducation à l'environnement**.

Contact : Mélissa Bernard [m.bernard@corbieres-fenouilledes.fr](mailto:m.bernard@corbieres-fenouilledes.fr)

Le pilotage s'appuie sur une **équipe projet** pluridisciplinaire du Parc, associant également :

- **Audrey Denieul**, chargée de mission **Eau** ;
- **Magali Blanc**, chargée de mission **Culture et petit patrimoine** ;
- **Adeline Antonetti**, chargée de mission **Communication** ;
- ainsi que la **Direction du Parc**, impliquée dans les arbitrages et la validation des orientations majeures.

Cette organisation vise à garantir la cohérence entre les dimensions énergie/eau, culture, médiation, jeunesse, communication et partenariats territoriaux, tout au long des phases du projet.

### 4.1 Le cercle stratégique

Il réunit les décideurs et partenaires clés du projet. Il assure le pilotage politique,

valide les grandes orientations à soumettre au bureau syndical, arbitre les éléments structurants (calendrier, priorités thématiques eau/énergie/sobriété, principes de partenariat), sécurise les cofinancements et veille à la cohérence globale avec les politiques du Parc et des collectivités partenaires. C'est le cercle de la décision et de l'alignement.

Sa composition précise reste à finaliser et pourra évoluer en fonction des confirmations de partenaires, des disponibilités et du niveau d'implication retenu par chaque structure.

*Composition : SMMAR, SMBVA, réseau 11, 2 départements, EPCI, PNRCF élu référent thématique, CAUE Aude, ECLR, un « pool » d'associations tête de réseau et d'associations locales, coopératives citoyennes, ADEME, région Occitanie, 1 membre du CS du PNRCF (issu collectif de chercheur), SMTPCF, financeurs autres, un groupe de jeunes (si dispo) etc.*

## 4.2 Le cercle technique

Il rassemble les acteurs en charge de la mise en œuvre : équipe projet du Parc, partenaires opérationnels, structures relais identifiées, et, le cas échéant, prestataires/équipes de médiation culturelle. Il organise le déploiement concret : préparation et animation des phases, suivi des territoires et points de collecte, coordination des partenaires, cadrage méthodologique (éthique de collecte, droit à l'image, restitutions), articulation avec les démarches eau/énergie existantes et préparation des restitutions. C'est le cercle du « faire », du suivi et de l'ajustement.

Sa composition précise reste à finaliser et pourra évoluer en fonction des confirmations de partenaires, des disponibilités et du niveau d'implication retenu par chaque structure.

*Composition : technicien SMMAR, SMBVA, réseau 11, 2 départements, EPCI, CAUE Aude, ECLR, SMTPCF, salariés d'associations tête de réseau, le collectif de chercheur, partenaires techniques de l'opération*

## 4.3 Le cercle jeune

Il constitue un espace de participation dédié aux jeunes du territoire, structuré pour permettre une contribution réelle au projet. Son rôle est de nourrir la démarche « par le bas » : recueillir des retours d'expérience, faire remonter la



manière dont les jeunes perçoivent les enjeux de sobriété (eau/énergie), formuler des besoins et des idées, participer à certains temps publics, et contribuer — dans un cadre défini — à la priorisation des actions (notamment sur le volet « coup de pouce »)

Animation : Le **prestataire** (ou le *groupement attributaire*) du présent marché

Composition : jeunes, établissements scolaires participants au projet uniquement, ALSH, accueil ado, PNRCF, proviseur, un pool d'association engagée avec le public jeune (Imaginaires en transition etc.)

Afin de renforcer la place effective des jeunes dans la conduite du projet, il est proposé de constituer un **groupe ressource jeunes**, pouvant fonctionner comme une forme de **mini COTECH spécifique**. Ce groupe, réuni à des moments-clés du projet, aurait pour fonction d'apporter un regard direct sur la perception des jeunes, de tester la pertinence des propositions envisagées et d'alimenter les ajustements en continu à partir de leurs retours d'expérience.

Ce groupe pourrait se réunir **3 à 4 fois dans l'année**, selon le calendrier du projet :

- **En phase de lancement / cadrage** : pour recueillir les premières perceptions des jeunes, identifier leurs centres d'intérêt, leurs freins éventuels, leurs attentes et les sujets qu'ils jugent importants.  
**Plus-value concrète** : mieux ancrer le projet dans les réalités vécues par les jeunes et ajuster dès le départ les objectifs, les formats et les modalités de mobilisation.
- **Avant ou au démarrage des ateliers / actions** : pour tester les propositions, les thématiques, les supports, les modalités d'animation ou de communication.  
**Plus-value concrète** : vérifier l'accessibilité et l'attractivité du dispositif, sécuriser la mobilisation du public et éviter un décalage entre l'intention du projet et la réception par les jeunes.
- **En cours de déploiement** : pour réaliser un point d'étape à partir des premiers retours d'expérience, identifier ce qui fonctionne, ce qui mobilise moins, et ce qui mérite d'être ajusté.  
**Plus-value concrète** : permettre une régulation en temps réel, améliorer la dynamique de participation et affiner les contenus ou méthodes au fil du projet.
- **En phase de bilan / valorisation** : pour partager les enseignements, recueillir le ressenti final des jeunes, mettre en lumière les effets perçus et nourrir la restitution finale.  
**Plus-value concrète** : produire un bilan plus qualitatif, objectiver la valeur

du projet du point de vue des jeunes et formuler des pistes d'amélioration ou de prolongement.

## 5. Conditions et réalisation de la prestation d'animation

### 5.1 Coordination avec la communication du projet (marché communication dédié)

Le maître d'ouvrage prévoit un **budget spécifique de communication** et le lancement d'un **marché public dédié** à la communication du projet (accompagnement éditorial, relations presse, supports, visuels, diffusion, etc.).

Dans ce cadre, le titulaire du présent marché **n'est pas chargé** de la réalisation globale de la communication, mais devra contribuer au **calibrage, à la coordination avec le prestataire (la méthode et le calendrier seront vues en amont collectivement)** et à la bonne articulation des actions en précisant, dès l'offre, les **besoins de communication** induits par sa proposition (formats radio, productions, restitutions, modalités de diffusion).

À ce titre, le titulaire indiquera notamment :

- les besoins en **captation** (photo/vidéo/son) et en **valorisation audio** (extraits, teasers, bandes-annonces, génériques), en distinguant ce qui relève de la production radio et ce qui relève de la communication ;
- les besoins en **graphisme / mise en page** (visuels, affiches, supports d'écoute, signalétique sobre) ;
- les besoins en **web / réseaux sociaux** ;
- les besoins en **droits et autorisations** (mineurs, droit à l'image/voix, diffusion des productions, mentions obligatoires) ;
- les contraintes techniques susceptibles de conditionner la communication (écoute collective, diffusion sur site, supports de restitution).

Ces éléments serviront à dimensionner le futur marché de communication et à garantir la cohérence entre ateliers radiophoniques, gouvernance jeune, calendrier d'intervention et stratégie de valorisation portée par le Parc.

### 5) Éléments bruts pour la communication (marché communication dédié)

Sans se substituer au marché de communication dédié, le titulaire ou son groupement fournira au Parc :

- **Photographies** : une sélection de **10 photos par séquences d'atelier radio** libres de droits pour l'usage du Parc (droit de reproduction et de diffusion à titre non exclusif), représentatives de la démarche (collecte, ateliers, lieux, temps publics), dans le respect des consentements.
- **Les logos de vos structures** en .jpeg et .png
- **Texte court « prêt à publier »** :
  - en phase de collecte / atelier radio : **800 à 1 500 signes** (objectifs, déroulé, partenaires, suite) ;
  - en phase de résidence / restitution : **1 500 à 3 000 signes** (démarche, éléments saillants, partenaires, annonces des temps publics).
- **Relecture** : une **relecture rapide** dans les 3 jours suivant l'envoi des supports (affiche / flyer / texte web) produits par le Parc ou le prestataire communication, portant sur l'exactitude des informations (dates, lieux, intitulés, partenaires) et la cohérence avec la démarche (sans prestation de graphisme).
- **Crédits et autorisations** : transmission des **crédits** (auteurs, interprètes, photographes) et d'une information claire sur le statut de diffusion des contenus (autorisations obtenues).

## 5.2 Mentions obligatoires des financeurs (logos / blocs institutionnels)

Le projet « Récits vivants de la transition » bénéficie des financements publics. À ce titre, la communication liée au projet (supports, affiches, invitations, programmes, panneaux éventuels, contenus web, documents de restitution, génériques, etc.) devra intégrer les **mentions et blocs logos** obligatoires, et règles de visibilité des financeurs.

Sont notamment concernés (selon les financements effectivement mobilisés) : **l'État**, **l'ADEME**, ainsi que le **programme LEADER** (et, le cas échéant, les mentions associées exigées par les porteurs/instructeurs). Les éléments exacts (logos HD, formulations, ordre d'affichage, mentions légales) seront fournis par le Parc et devront être respectés (affichage lors de la collecte etc.)

Le titulaire s'engage à :

- prendre en compte ces obligations sur tout support produit dans le cadre de ses interventions (ou transmis pour diffusion) ; Le Parc ou le prestataire en communication fournira un gabarit etc.

- fournir au Parc les crédits/mentions nécessaires (auteurs, interprètes, photos, etc.) afin de sécuriser les publications ;
- adapter ses propositions pour permettre l'intégration des blocs financeurs, sans alourdir ni dénaturer la démarche.

### 5.3 Articulation avec la mission Prestations artistiques et culturelles : collecte, médiation et résidences de territoire

Dans un souci de bonne articulation avec le marché « Prestations artistiques et culturelles : collecte, médiation et résidences de territoire », le titulaire (ou, le cas échéant, le groupement attributaire) pourra être associé au temps d'immersion collective « matériaux » organisé au moment charnière entre la collecte et la phase de résidence (entre avril-mai 2027).

Ce temps d'immersion, d'une durée globale de 2 à 3 jours dans le marché artistique, réunit l'équipe projet du Parc, le collectif de chercheurs, les artistes / médiateurs du marché artistique et, selon les besoins, un nombre restreint d'acteurs ressources du territoire.

La participation du titulaire du présent marché y est donc **ouverte**, afin de permettre la mise en partage des matériaux issus des ateliers radiophoniques, d'éclairer leur contexte de production, de faciliter les passerelles entre démarche jeunesse et démarche artistique, et de contribuer à la continuité entre collecte, gouvernance jeune et création. En cohérence avec l'objet du marché, la participation du titulaire ou d'un membre du groupement à **une journée complète** de ce temps immersif est **fortement recommandée**.

Le candidat précisera dans son mémoire technique :

- la pertinence de sa participation à ce temps immersif au regard de sa proposition ;
- la personne pressentie pour y participer au sein de l'équipe ou du groupement ;
- les apports envisagés (mise en partage des matériaux audio, points de vigilance sur les récits, articulation avec les publics jeunes, continuité vers la résidence).

Le temps correspondant devra être **identifié et chiffré dans le DPGF**.

Une attention particulière pourra être portée, lorsque cela est pertinent, aux passerelles possibles avec la dynamique engagée à **Duilhac-sous-Peyrepertuse**

en lien avec le **Département de l'Aude**, afin de garantir la cohérence d'ensemble du projet.

